

[Prénom] [NOM]

[Adresse]

[CP & Ville]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Prénom] [NOM]

[Adresse]

[CP & Ville]

Paris, le 31/03/2025

Madame, Monsieur,

Je vous informe aujourd'hui par cette lettre envoyée en recommandé que je souhaite mettre fin au bail d'habitation, suite au décès du locataire.

Comme le prévoit l'article 14 de la loi du 6 juillet 1989, s'il n'existe aucun ayant droit, « le contrat de location est résilié de plein droit par le décès du locataire ou par l'abandon du domicile par ce dernier ».

Je vous remercie en conséquence de bien vouloir résilier le bail. Vous trouverez, en pièce jointe, une copie de l'acte de décès du défunt.

Je vous remercie de prendre en compte ma demande dès réception de ce courrier recommandé, et de m'envoyer en retour une confirmation du terme du contrat.

A cette fin, je me tiens à votre disposition pour convenir d'une date à laquelle nous effectuerons l'état des lieux et la remise des clés.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prénom] [NOM]

Signature